Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 2

Artikel: Ces "à côtés" : p'tits cafés, cigarettes et cie

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-273024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ces «à côtés»
P'tits cafés, cigarettes et cie

Les pauses dans les maisons de thé (pour ne par dire « tea-rooms ») ou au café, selon que l'on est une femme ou un homme sont entrées dans les mœurs à tel point que nous nous sommes demandé à combien peuvent bien revenir ces « petits à-côté » qui ont nom thé, gâteaux, croissants, café, cigarettes, décis, chopes. Combien d'argen peut-il bien se dépenser ainsi ? Est-ce de l'argent bien ou mal employé ?

Physiquement, la ménagère, la mère de famille, la femme qui travaille — souvent à côté de son ménage et de l'éducation de ses enfants — ont besoin non seulement du repos que procurent de courtes pauses, mais encore du « coup de fouet » que représentent le café, le thé, voire le croissant ou les sucreries faites pour redonner de l'énergie et du courage. La femme fixe de plus en plus fréquemment ses rendez-vous professionnels ou amicaux dans les tea-rooms. Elle s'y rend seule aussi, lorsque ses jambes fatiguées par de dures journées ou par les fastidieuses courses en ville, réclament un peu de confort, quand il fait froid ou qu'il pleut, et qu'elle éprouve le besoin de se mettre au chaud ou « à la chotte », comme disait si bien notre Emile Jaques-Dalcroze. Le matin, le petit café lui donne des ailes jusqu'à midi et l'après-midi, où la clientèle est différente, le thé et les gâteaux l'aident à tenir jusqu'au soir.

DU COTÉ DES DAMES...

— Que représente donc pour vous le petit café du matin ?, avons-nous demandé à une habituée.

— C'est le meilleur moment de la journée, et parfois même le seul bon moment. C'est une halte entre ces « travaux ennuyeux et faciles » dont parle le poète. C'est aussi un prétexte pour retrouver des amies que l'on ne rencontrerait pas autrement. Enfin, le café, ça « redemande » ! C'est un peu comme une drogue, je l'avoue, mais une drogue aussi anodine que sympathique.

— Vous ne pourriez donc pas vous en passer ?

— Je dois vous dire que, chaque fois que j'ai été malade et alitée, j'étais prise d'une sorte de dépression qui venait de ma solitude uniquement, et de cette impossibilité de revenir à mes habitudes. Aussi suis-je toujours sortie avant d'être guérie, et je reconnais que seul mon petit café, pris parmi mes amies de toujours, me remettait complètement. En somme, à partir du moment où j'y étais plongée, je voyais les choses autrement, et vous savez combien le moral compte dans la guérison des malades...

Ce cas est celui de beaucoup d'autres, naturellement. Mais chaque tea-room, chaque bar à café a sa clientèle particulière. Il y a les grands tea-rooms des familles, où les gâteaux sont surtout gros, même s'ils sont moins bons qu'ailleurs. Là, les mères de famille se réunissent de temps à autre non seulement avec les amies, mais encore avec les enfants de ces amies, et leurs propres enfants. Ce sont alors de véritables repas complets, sans fumée. Mais il y a aussi les tea-rooms « sélects », pour « damettes » snobes et « chics », où le thé et le café sont nettement plus chers. La clientèle est régulière et fidèle, dames âgées ou plus jeunes qui s'y rendent seules ou par deux. Les gâteaux y sont plus petits et beaucoup plus chers, d'autant plus que, parfois, un orchestre, un pianiste, ou un violoniste accompagné, se chargent du décor sonore, et qu'il faut bien payer les artistes... Souvent, ces dames, du matin et de l'après-midi, fument.

... ET DES MESSIEURS

Il y a les clients du matin, ceux de l'après-midi et ceux du soir. Ceux du matin seraient les plus nombreux. Ils viennnent de tous les milieux, du négociant à l'avocat, en passant par l'industriel et le retraité. Devant leur café ou leur apéritif, il lisent les journaux, parlent politique ou affaires. Toutes les affaires, ou presque, se traitent ou se scellent au café. Ceux de l'après-midi sont ces hommes seuls qui ont dîné au restaurant qui prennent leur café « dehors », ou alors les retraités, pour lesquels l'après-midi « met long à passer ». Ceux du soir jouent le plus souvent aux cartes, boivent deux décis ou une chope de bière tout en « yassant », et récidivent si le jeu dure longtemps. Tous fument, ou presque, la cigarette, le cigare ou la pipe. Et quand ils ne fument pas, ils accompagnent les boissons de viande séchée des Grisons, par exemple, ou de chips, ou d'olives ou autres amuse-bouche.

Que viennent-ils chercher au café ? Des échanges d'idées pour ceux qui travaillent, pour beaucoup des instants de détente loin de leur « bourgeoise » Ils rajeunissent en regardant s'affairer les sommelières auxquelles ils font la cour sans songer à mal. Tous cherchent le contact, avec des copains, des contemporains, des collègues de travail, des amis d'enfance.

Pour tous ces gens, ces loisirs autour d'une table, à boire, à manger, à fumer et à bavarder, ont un côté social positif. En Suisse, où le citoyen est assez peu « liant » et « causant », cela a du bon. Où irait-on si chacun vivait confiné chez soi ?

A COMBIEN REVIENT LE « PETIT CAFÉ » DU MATIN ?

Le « petit café », coûte, en moyenne un franc, le service de 15 % donc 1 fr. 15. Rares sont les personnes qui ne se laissent pas tenter par les « croissants » à 30 centimes, voire par les « délices » au goût de reviens-y... et à 50. Une dépense de 1 fr. 50 par matin paraît un minimum d'autant plus que le café est parfois remplacé par deux cafés ou le chocolat et l'ovomaltine, plus chers.

En comptant les cigarettes, qui complètent la détente, on arrive vite à plus de 2 francs.

ET LE THÉ DE L'APRÈS-MIDI ?

L'après-midi, on ne se contente presque jamais d'un thé à 90 centimes, car il s'accompagne presque toujours de gâteaux. Et quand on sait que les prix de ceux-ci oscillent entre 40 et 80 centimes, on s'en tire rarement au-dessous de 3 francs par personne ! Quand il y a des enfants, c'est bien pis. Parce qu'un enfant ne prend pas du thé, mais un chocolat, qui est souvent viennois... Quant au nombre des « petites pièces »...

LE VIN DE CES MESSIEURS

Le prix du vin varie selon les maisons et les crus. Dans un café tout simple, voire populaire, on obtient déjà de l'Algérie à 1 franc les deux décis. Mais, en général, les deux décis se paient entre 1 fr. 20 et 2 francs. Pourtant rares sont les hommes qui boivent leur vin tout seuls. Quand il y a le copain ou la « relation d'affaires », il faut compter 3 fr. 50 pour une tournée. Et la tournée est toujours payée par l'un des deux compères. Après quoi, le second de ces messieurs se croit obligé de payer une seconde tournée. Chacun son tour, n'est-ce pas ? A noter que le demi, c'est 5 francs, environ.

Et comme on ne saurait boire sans fumer, et qu'on ne peut pas acheter la cigarette au détail, on achète le paquet, qui vaut actuellement 1 fr. 50 au minimum. En tout, une thune environ.

CONCLUSION

Qu'on soit homme ou femme, ces 50 à 150 francs dépensés mensuellement au tea-room ou au café, devraient être prévus au budget puisque le réconfort moral et physique qu'ils représentent nous paraît nécessaire.

L'HELVÉTIE.

FERMETURES

Il y aurait beaucoup à dire des diverses fermetures de tubes, de boîtes, de flacons et de bouteilles qu'on nous propose actuellement.

LES BOUTEILLES : *Elles devraient toutes avoir la même fermeture hermétique (fermeture courante, avec « mors » métallique, ou alors capsules des bouteilles d'Aproz Migros, par exemple) et non pas le système compliqué des « Fanta » et de certaines bouteilles de Rivella, ou les capsules-fortes des bouteilles d'eau Perrier, sur lesquelles on s'énerve si souvent.*

LES PETITES BOITES DE SARDINES OU D'ANCHOIS : *Les clefs annexées ne sont pas solides. La clef géante est nécessaire.*

LES TUBES : *Ou bien on a de la peine à les ouvrir, ou alors ils sont faits d'une matière si délicate (celle des tubes de Cénovis ou de lait condensé, par exemple) que l'imprudent qui se risque à en enrouler le bout au fur et à mesure de la consommation voit leur contenu s'échapper soudain par les deux bouts, ne peut plus en boucher les fissures, et se salit les doigts. Evidemment, il faudrait commencer par éduquer les consommateurs, lesquels devraient savoir qu'on n'enroule pas les tubes, mais qu'on en respecte la longueur jusqu'à leur complète vidange. Mais cette règle devrait être inscrite en toutes lettres sur les tubes.*

LES FLACONS : *Certains flacons de sauce piquante (bourguignonne ou autres) et de nombreuses bouteilles de ketchup résistent tellement qu'après avoir tout tenté (ouverture à l'aide d'un linge de cuisine humide, qui permet une meilleure prise, ou chauffage du bouchon à l'eau bouillante) vous devez avoir recours à l'ouvre-boîte, ce qui ne devrait pas être.*

LES PAQUETS DE BISCOTTES : *le mode de fermeture de certains paquets de biscottes, lui aussi, gagnerait, semble-t-il, à être revu et corrigé. Par exemple, comment, après en avoir déchiré l'extrémité, refermer ces rouleaux de toasts Roland, qui perdent leur croustillant quand l'air pénètre dans le paquet ?*

LES « BRIQUES » DE LAIT PASTEURISÉ : *Leur ouverture est l'une des plus désagréables qui soient — et nous en avons déjà parlé abondamment. Vous coupez un bout du sommet, selon le pointillé, vous saisissez la « brique », et aussitôt le lait gicle au dehors, sur vos souliers, ou bien au-delà de la tasse que vous voulez remplir...*

LES POTS A YOGHOURT : *Ceux des Coopératives s'ouvrent facilement, grâce à une sorte de languette. Ceux de la Migros, qui n'en ont point, s'ouvrent, en revanche, plus difficilement.*

LES PAQUETS DE LESSIVE : *L'angle supérieur des paquets de lessive « Wollana » et «Yvette », par exemple, présente un pointillé délimitant le bout de carton à enfoncer. En réalité, la femme n'a pas des pouces si forts qu'ils puissent enfoncer d'une seule poussée ces robustes petites portes fermées. On finit toujours par y planter un couteau, méthode dangereuse...*

LES PAQUETS AGRAFÉS : *Il existe encore trop de paquets de biscottes ou autres, fermés par des agrafes. Là, le danger est grand, plus grand qu'on ne le pense. Car on a tendance à arracher pour ouvrir, et il suffit qu'une agrafe s'égare dans le cornet pour qu'on risque de l'avaler avec le reste... Surtout les enfants, qui dévorent !*

L'EMBALLAGE DES « PETITS SUISSES » : *Nous en avions déjà parlé. Il est, en effet, fort délicat de s'attaquer au papier humide entourant les « petits suisses », car ces fragiles feuillets de pâte molle s'émiettent dès qu'on les touche, comme de vraies ailes de papillons de nuit.*

L'ENVELOPPE CHOCOLATÉE DES LIQUEURS VARIÉES : *Elles est comestible, bien sûr, mais la croûte de chocolat de ces fameuses « petites bouteilles à la liqueur » est parfois si mince que ces bouteilles « s'éclaffent » entre nos mains avant d'avoir atteint notre bouche... Mieux vaudrait ne pas trop économiser le chocolat !*

LA FORME DU BEURRE : *Avant d'emballer le beurre dit « Le Fleuron du Vieux Montagnard », le fabricant devrait, à notre avis, lui donner une forme classique. Pourquoi ne pas transformer ces rouleaux en mottes cubiques ? Car il n'est rien de plus malaisé que de se beurrer une tartine en « coupachant » dans ce rouleau qui tourne sur lui-même à la moindre pression.*

LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE : *Les bouteilles en plastique d'huile et de vinaigre de la Migros ont d'étranges bouchons construits comme des labyrinthes, avec des trous mystérieux et des circonvolutions inexplicables. Nous les trouvons bien compliqués.*

LES CORNETS AU COL ÉTRANGLÉS PAR UNE BANDE COLLANTE : *Comme la bande en question ne peut être déchirée, c'est le cornet en plastique qui s'abîme rendant nécessaire le transfert du contenu dans un autre récipient, bocal, par exemple.*

LES TUBES DE COMPRIMÉS PHARMACEUTIQUES : *Leur couvercle de plastique souple adhère souvent si fortement qu'on doit tirer, s'escrimer longuement avant de pouvoir se saisir des comprimés. Les personnes âgées, notamment, doivent fréquemment avoir recours à une tierce personne. Or, selon le médicament, il est parfois important de pouvoir le prendre rapidement.*

L'HELVÉTIE.

LES CONTRATS A TEMPÉRAMENTS ET PAIEMENTS PRÉALABLES L'INITIATIVE DÉONNA

(ASDF) *Associée à la procédure de consultation sur l'initiative Déonna concernant les contrats à tempéraments et avec paiements préalables, l'Association suisse pour les droits de la femme (ASDF) a précisé sa position dans sa réponse au Département fédéral de justice et police. Elle souligne tout d'abord sa satisfaction de ce que l'étude de la revision de la loi actuelle, insuffisante sur bien des points, soit maintenant engagée.*

L'ASDF appuie les dispositions essentielles de l'initiative Déonna, et, en particulier, le fait que le champ d'application de la loi soit étendu à toutes les espèces de contrats poursuivant le même but économique, et notamment aux contrats de service, de location, de mandat et de crédit. La fixation des dispositions d'ordre pénal, de même que les limitations apportées au démarchage ne peuvent, à ses yeux, qu'assurer une meilleure protection du consommateur.

Sur certains points toutefois, l'ASDF a fait valoir des réserves, entre autres en ce qui concerne le consentement écrit du conjoint vivant en ménage commun. Cet accord devrait, aux yeux de l'association, être exigible de façon générale, et non pas seulement pour les engagements dépassant 1000 francs.

En matière pénale la non-exécution de toutes les dispositions obligatoires du contrat, et pas seulement de celles qui se rapportent au versement initial fixé par la loi, devrait être punissable.

En outre, l'ASDF estime qu'un des moyens les plus propres à lutter contre les abus des ventes à tempérament serait la fixation d'un taux d'intérêt maximum par une disposition fédérale. Enfin, les associations de protection du consommateur devraient disposer du droit de déposer plainte contre toute infraction à la nouvelle loi, sans limiter cette faculté aux seuls cas de concurrence déloyale.

L. R.

A LA RADIO ROMANDE

de 9 à 10 heures tous les matins en faisant votre ménage

ÉCOUTEZ L'ÉMISSION DE CATHERINE MICHEL

« A VOTRE SERVICE »

Le jeudi vers 9 h. 50 vous entendrez le flash de « FEMMES SUISSES »

Dès le mois de mars, chaque mardi, les auditrices pourront participer à l'enquête du BUDGET-TEMPS de la ménagère.

Combien de temps consacre-t-elle par semaine (sans le dimanche)

— à cuisiner
— à laver la vaisselle, nettoyer la cuisine
— à entretenir l'appartement
— à laver
— à repasser
— à faire les achats du ménage (habillement non compris)
— à coudre et à raccommoder
— aux soins des petits enfants
— aux devoirs, etc., pour les enfants plus âgés

(les heures de la femme de ménage s'il y en a une sont comptées avec celles de la ménagère).

Questions annexes :

1. Nombre de personnes dans le ménage
2. Nombre de pièces dans l'appartement, villa...

Nous espérons que de nombreuses lectrices de « Femmes Suisses » participeront à cette enquête-radio qui a pour but final de savoir si la ménagère suisse profite de la productivité.